



Reformierte Kirchen  
Bern-Jura-Solothurn  
Eglises réformées  
Berne-Jura-Soleure

# **Procès-verbal des décisions**

du Synode des Eglises réformées  
Berne-Jura-Soleure

**des 3 et 4 décembre 2013**

Hôtel-du-Gouvernement, Berne

## DECISIONS:

**Point 1: Accueil par le président du Synode**

**Point 2: Allocution du président du Conseil synodal concernant les derniers développements concernant les relations entre l'Eglise et l'Etat**

**Point 3: Elections complémentaires au Synode ; validation et assermentation**

**Décision :**

Sur la base du présent rapport, le Synode procède à la validation des résultats des élections dans leur version définitive et confirme leur force légale.

**Point 4: Election d'un membre de la Commission des finances ; élection complémentaire à la succession d'Helmy-Alice Witzler-Bühler (fraction Groupe Synode Ouvert), démissionnaire ; élection**

**Election :**

Est élue Madame Margrith Cavin-Peter, Aarwangen.

**Point 5: Procès-verbal du Synode d'été du 28 mai 2013 ; approbation**

**Approbation :**

Le procès-verbal du Synode d'été du 28 mai 2012 est approuvé.

**Point 6: Rapport de la Commission d'examen de**

**gestion (CEG) au Synode d'hiver 2013 ;  
information****Information :**

**Le Synode prend acte du rapport de la Commission d'examen de gestion au Synode d'hiver 2013.**

**Point 7: Plan financier 2014–2018 ; discussion,  
information**

**Information :**

**Le Synode prend acte du Plan financier 2014–2018.**

**Point 8: Maison de l'Eglise : décompte du crédit  
d'engagement et approbation d'un crédit  
supplémentaire ; décision**

**Décisions :**

- 1. Le Synode prend connaissance du décompte du crédit d'engagement concernant la Maison de l'Eglise.**
- 2. Il approuve un crédit supplémentaire de CHF 114'861 pour le projet Maison de l'Eglise.**

**Point 9: Centre de Gwatt : rapport final ; informa-  
tion**

**Décision :**

**Le Synode prend connaissance du rapport final concernant la vente du Centre de Gwatt.**

**Point 10: Planification des tâches et des ressour-  
ces / gestion des postes au sein des Ser-  
vices généraux ; information et approba-  
tion d'un nouveau plafond des postes ;  
décision**

**Décision :**

- 1. Le Synode prend connaissance de la planification des tâches et**

**des ressources du Conseil synodal concernant les Services généraux.**

- 2. Il approuve un nouveau plafond des postes à hauteur de 6'200 points, répartis en 6'000 points pour les emplois fixes et 200 points pour les postes de travail à durée déterminée liés à des projets.**

**Point 11:                   Renouvellement de l'équipement informatique des Services généraux en 2014 ; décision**

**Décision :**

**Le Synode approuve un crédit d'engagement d'un montant de CHF 1'185'000.- pour le renouvellement des moyens informatiques pendant la période 2014–2018.**

**Point 12:                   Réseau d'entreprises formatrices start@work, crédit récurrent ; décision**

**Décision :**

**Le Synode approuve un crédit récurrent de CHF 10'000 par an au réseau d'entreprises formatrices start@work pour la période 2014 – 2016 (= financement final, compte 299.331.05).**

**Point 13:                   Centre bernois de consultation juridique pour les personnes en détresse, Secteur Droit social ; crédit récurrent ; décision**

**Décision :**

**Le Synode approuve une contribution de soutien au « Centre bernois de consultation juridique pour personnes en détresse, secteur Droit social » sous forme de crédit récurrent de CHF 80'000.- par an pour la période 2014–2016 (compte 299.331.04).**

**Point 14:                   Association du Service de consultation bernois pour sans-papiers ; hausse de la contribution annuelle ; décision**

**Décision :**

**Le Synode approuve une contribution à l'association « Service de consultation bernois pour sans-papiers » sous forme de crédit récurrent de CHF 50'000 par an pour la période 2014–2017 (compte n° 595.331.02).**

**Point 15: Programme œcuménique d'accompagnement EAPPI ; poursuite du soutien ; crédit récurrent ; décision**

**Décision :**

**Le Synode des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure soutient le programme EAPPI du Conseil Œcuménique des Eglises pendant la période 2014 – 2016 par une contribution annuelle de CHF 25'000.- (compte 592.331.02)**

**Point 16: Eglises de migrants et intégration ; rapport intermédiaire, poursuite du crédit et évaluation externe ; décision**

**Décision :**

- 1. Le Synode approuve la poursuite du crédit récurrent « Eglises de migrants et intégration » d'un montant annuel de CHF 30'000 (non indexé) pour les années 2015–2018 (compte n° 560.331.03).**
- 2. Un second rapport intermédiaire sera présenté au Synode lors de la session d'hiver 2017.**

**Point 17: Concept pour un cours spécial de type « Master » – réalisation de la motion des députées et députés Bertholet, Bühler, Schmutz et autres cosignataires ; décision**

**Décision :**

- 1. Le Synode adopte le concept présenté pour un cours spécial unique destiné à former des diplômés universitaires en vue de l'obtention d'un Master of Theology de l'Université de Berne**

**(objectif professionnel : ministère pastoral).**

- 2. Le Conseil synodal est mandaté pour mettre en œuvre ce concept une seule et unique fois.**
- 3. Le Synode approuve un crédit d'engagement de 3 millions de francs pour la réalisation de ce cours spécial.**
- 4. Le financement est assuré par un prélèvement dans le fonds de secours, bien que les coûts prévus par année et les prélèvements effectués soient présentés chaque année dans le budget et les comptes annuels.**
- 5. Le Conseil synodal présente en 2014 un rapport au Synode montrant, outre le cours spécial « Master », d'autres mesures, visions et perspectives sur la manière de contrer la pénurie prévue de pasteures et de pasteurs dans l'ensemble des régions du ressort territorial de l'Union synodale.**

**Point 18: Bureau-conseil de la Société pastorale cantonale ; rapport et poursuite du subventionnement ; crédit récurrent ; décision**

**Décision :**

- 1. Le Synode approuve le soutien au bureau-conseil de la Société pastorale pour les pasteures et les pasteurs ainsi que leurs proches pour une période supplémentaire de quatre ans.**
- 2. Pour le financer, le Synode approuve un crédit récurrent annuel de CHF 10 000 pour les années 2014–2017 (compte 699.331.01).**

**Point 19: Nouveaux petits crédits récurrents ; décision**

**Décision :**

**Le Synode approuve, pour les années 2014 à 2016, cinq nouveaux petits crédits récurrents d'un montant total de CHF 35 500 par année.**

- 1. SMAS.CH – l'autre calendrier de l'Avent      Compte n° 499.332.07**  
Crédit récurrent de CHF 5'000 par année pour les années 2014 à 2016
- 2. Stages CMER pour jeunes adultes –      Compte n° 570.341.02**  
promotion des forces dirigeantes  
Crédit récurrent de CHF 10'000 par année pour les années 2014 à 2016

- |  |                      |
|--|----------------------|
| 3. «Aide d'urgence œcuménique» Soleure                               | Compte n° 595.332.06 |
| Crédit récurrent de CHF 4'000 par année pour les années 2014 à 2016  |                      |
| 4. Contribution au Chœur des Nations de Berne                        | Compte n° 595.332.07 |
| Crédit récurrent de CHF 10'000 par année pour les années 2014 à 2016 |                      |
| 5. Contribution isa – interculturala                                 | Compte n° 599.332.04 |
| Crédit récurrent de CHF 6'500 par année pour les années 2014 à 2016  |                      |

### **Point 20: Budget 2014 ; décision**

#### **Décision :**

#### **Le Synode décide**

- 2.1 d'appliquer un taux de redevance de 26,8 ‰ de l'impôt simple aux paroisses bernoises,**
- 2.2 d'appliquer un taux de redevance de 11,65 ‰ des impôts encaissés par le canton aux paroisses soleuroises,**
- 2.3 d'octroyer aux contributions citées au points 2.1 et 2.2 un rabais de 1,0%**
- 2.4 d'octroyer à l'Eglise du Jura un rabais de CHF 700.- et de fixer une contribution nette de CHF 72'200.-,**
- 2.5 d'approuver le budget 2014 de l'Union synodale réformée-évangélique Berne-Jura-Soleure présentant**

<b>des revenus de</b>	<b>CHF</b>	<b>24'956'950.-</b>
<b>des charges de</b>	<b>CHF</b>	<b>25'612'150.-</b>
<b>et un excédent de charges de</b>	<b>CHF</b>	<b>655'200.-</b>

### **Point 21: En chemin vers un témoignage commun – Eglise nationale évangélique réformée et communautés évangéliques ; information**

Le Synode est informé de la déclaration commune « En chemin vers un témoignage commun – Eglise nationale évangélique réformée et communautés évangéliques ».

### **Point 22: Publication de l'ouvrage «Das reformierte Pfarrhaus – Auslauf- oder Zukunftsmo-**

**dell?» publié aux éditions «denkMal»; information**

Le Synode est informé de la publication «Das reformierte Pfarrhaus – Auslauf- oder Zukunftsmodell?» publiée aux éditions «denkMal».

Interpellations nouvelles :

**Point 23: Motion des députées et députés Simon Zwygart, Johannes Josi, Regina Rüegg-segger, Marie-Louise Hoyer, Heidi Federici Danz, Annette Geissbühler, Hans Ulrich Germann, Willy Bühler et autres cosignataires : Eglise 21 – dessiner le futur ensemble , adoption, décision**

**Décision :**

1. Le Conseil synodal est chargé d'initier un processus en collaboration avec des représentantes et des représentants du Synode afin de développer une vision et des objectifs prioritaires pour le service au sein des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure et de leurs paroisses.
2. Le Conseil synodal présente au Synode une planification concrète du processus de prise de décision lors de la session d'hiver 2014.
3. Le Conseil synodal engage les ressources financières et humaines nécessaires.

**Point 24: Postulat des députée et député Hans Ulrich Germann et Barbara Schmutz : Les relations entre l'Eglise et l'Etat ; décision**

**Décision :**

Le Conseil synodal est chargé de s'exprimer de manière appropriée sur les relations entre l'Eglise et l'Etat.

**Point 25: Motions urgentes év.**



Aucune motion urgente n'a été déposée.

**Point 26: Postulats urgents év.**

Aucun postulat urgent n'a été déposé.

**Point 27: Interpellation de Stephan Loosli concernant les formations continues pour les personnes œuvrant dans un service ou un ministère socio-diaconal**

Il a été répondu à l'interpellation.

**Point 28: Heure des questions**

Il a été répondu à quatre questions.

**Point 29: Résolutions, pétitions év.**

Ni résolutions ni pétitions n'ont été déposées.